

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 09 avril 2025 à 20 h 00

DCM2504_10

L'an deux mille vingt-cinq et le 09 avril à 20 h 00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Mr Bernard LACOSTE, Maire

Nombre de Conseillers		Date de Convocation	Suffrages Exprimés	Pour	Contre	Abstention
Présents :	8	02/04/25	6	6	0	3
Procurations :	1					
Absents :	2					

Présents : Bernard LACOSTE, Benjamin CONSTANT, Anaïs ARMENGOL, Alain GUILLAMOT, Françoise POLES, Jean-François MIRADA, Pauline ESCOLL, Carole FRANCZAK

Procurations : Jean-Claude SART donne pouvoir à Françoise POLES

Absent : Guillaume PABICH

Excusée : Michèle CASTELL-LLEVOT

A été nommée **secrétaire de séance** : Anaïs ARMENGOL

OBJET : ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DE CÉZAN

Monsieur le Maire présente le fonctionnement du groupement de commandes de Cézan pour la voirie et propose d'intégrer le groupement.

Le groupement gère 2 lots :

- La voirie : entreprise DPG de Préchac
- Le PAT manuel : entreprise CARRERE de Monfort

Monsieur le Maire précise que l'ensemble des élus présents lors de la réunion de la Commission le 18/11/2024 ont donné leur accord pour que la commune de La Sauvetat intègre le groupement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Décide d'adhérer au Groupement de Commandes de Cézan pour les travaux de voiries.

Fait à La Sauvetat, le 22 avril 2025
Bernard LACOSTE, Maire

